

**AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN  
12 MARS 2017**

Organisation : Ligue de Basse-Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Parcours : contre la montre, départ de 45" en 45".

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 3 000 mètres 45' pour les handi-aviron LTA-ID, TA et AS

Doublage des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 10 heures ( ATTENTION : sous réserve de modification).

Licences : **tous les rameurs devront être licenciés 2017 (certificat médical à jour)**

Ordre des courses et distances :

<b>JUNIOR - distance de course : 6 000 m</b>		<b>SÉNIOR - handi-aviron - distance de course : 3 000 m</b>	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	12	SF1XAS 1 rameuse en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	13	SH1XAS 1 rameur en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
3	J18F1X 1 rameuse en couple	14	SF1XTA 1 rameuse en couple tronc et bras (flotteurs facultatifs)
4	J18H1X 1 rameur en couple	15	SH1XTA 1 rameur en couple tronc et bras (flotteurs facultatifs)
<b>SÉNIOR - distance de course : 6 000 m</b>		16	SF1XLTA-ID 1 rameuse en couple aviron adapté (embarcation libre)
5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur	17	SH1XLTA-ID 1 rameur en couple aviron adapté (embarcation libre)
6	SH2-PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger	<b>SÉNIOR - handi-aviron et aviron adapté- distance de course : 6 000 m</b>	
7	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur	18	SF2-LTA-PD-VI 2 en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
8	SF1XPL 1 rameuse en couple poids léger		1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
9	SH1XPL 1 rameur en couple poids léger	19	SH2-LTA-PD-VI 2 en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
10	SF1X 1 rameuse en couple		1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
11	SH1X 1 rameur en couple	20	SF1XLTA-PD 1 rameuse en couple jambe-tronc-bras (embarcation libre)
		21	SH1XLTA-PD 1 rameur en couple jambe-tronc-bras (embarcation libre)

**Engagements** : à la F.F.A. par INTERNET. Classez vos équipes par ordre de valeur.

Lundi 20 février, 8 heures : ouverture des inscriptions.

Vendredi 03 mars, 14 heures : clôture des inscriptions.

Vendredi 03 mars, 16 heures : consultation des inscrits sur internet

**RAPPEL** : Les poids des rameurs et rameuses PL ne devront pas dépasser 73 kg pour les hommes et 59,5 kg pour les femmes.

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de 6 euros par siège est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

Le Président de la Ligue de Basse-Normandie  
Christophe COCHELIN

Le Président de la S.N.C.C.  
Daniel TRANSON